



Section Bettembourg

Bettembourg, le 25 novembre 2019

**Monsieur le bourgmestre,  
Madame, Monsieur les échevins,**

Par la présente nous vous prions de bien vouloir porter à l'ordre de jour de la réunion du conseil communal du 29 novembre 2019 la question suivante :

**Question 1 : Concernant les chambres meublées 13 route d'Esch.**

D'après les explications fournies par le bourgmestre lors du conseil communal du 7 juin 2019, la demande présentée à la Commission de l'urbanisme du 23 août 2016 pour la transformation d'un des deux commerces au rez-de-chaussée en logement était toujours en cours.

Comment se fait-il que les travaux ont quand même pu être réalisés ? Est-ce qu'une autorisation de bâtir a été délivrée ex-post ?

Est-ce que le bailleur a remis entre temps le registre des occupants avec indication des loyers payés ?

Les conseillers de la fraction LSAP

Roby BIWER, Guy FRANTZEN, Claude FOURNEL,  
Sylvie JANSÀ, Patrick Hutmacher, Marco Estanqueiro